

## LES SOUTIENS PUBLICS AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN FRANCE

par Gilles **Bazin**<sup>1</sup> avec la collaboration de Philippe **Viaux** et de Nahid **Movahedi**

C'est essentiellement le bilan environnemental positif attendu de l'agriculture biologique (AB) par rapport à l'agriculture conventionnelle (AC) qui justifie son soutien, même si d'autres éléments comme la contribution de l'AB à l'emploi agricole, au développement local et à la satisfaction de la demande croissante des consommateurs puissent être avancés. Cette intervention au niveau des exploitations peut prendre différentes formes : soutiens temporaires dans une logique de compensation des pertes de revenus liées à la durée de la conversion de deux ou trois années en AB, soutiens permanents dans une logique de rémunération des services environnementaux positifs produits par l'AB. L'intervention publique porte également sur l'efficacité et la structuration des filières (un des objectifs de l'Agence Bio) et sur la demande des pouvoirs publics.

**Les soutiens en faveur de la conversion en AB entre 1992 et 2007.** La prise de conscience du « retard » français par rapport à de nombreux pays européens date du rapport d'Alain Riquois (CGGREF, 1998) et du Plan pluriannuel de Développement de l'agriculture biologique 1998-2003 qui réunissait les acteurs à l'échelle régionale et nationale (avec la création de l'Agence Bio en 2001). Les soutiens ont d'abord pris la forme d'une mesure agri-environnementale de conversion à l'AB qui durait deux années pour les cultures annuelles et trois années pour les cultures pérennes. Elle a touché 4704 exploitants en 1998 et 1999 pour un montant moyen de 16200 € par contrat. Cette mesure a été intégrée dans les contrats territoriaux d'exploitation (CTE d'une durée de cinq ans) de conversion à l'AB à partir de 2000 avec une nette revalorisation des soutiens par hectare. Ainsi 4039 CTE en AB ont été signés entre 2000 et 2003 pour un montant moyen par contrat de 69 000 € sur 5 ans dont 23 850 € pour la mesure conversion (CAB). Le niveau de financement des contrats d'agriculture durable (CAD), qui remplacent les CTE à partir de 2003, est moins intéressant. Entre 2003 et 2007 les surfaces AB stagnent autour de 550 000 ha. Les soutiens étaient jugés peu attractifs car à système équivalent, l'AB n'est finalement pas plus aidée que le conventionnel (Cnasea, 2008).

**Le Plan « Agriculture biologique : horizon 2012 » et le renforcement des soutiens dans le cadre du bilan de santé de la PAC en 2009** ont pour objectif « *d'amener l'offre française en produits biologiques à un niveau permettant de satisfaire la demande des consommateurs dès 2012* ». Les principaux axes du plan sont le soutien à la recherche, au développement et à la formation, la mise en place d'un fonds de structuration des filières AB (Avenir Bio) doté de 3 millions d'euros par an pendant cinq ans et géré par l'Agence Bio et la revalorisation des soutiens à la conversion et à la pérennisation des exploitations. Le dispositif de soutien à l'AB s'est donc considérablement étoffé ces dernières années, principalement par des transferts de fonds au niveau des politiques agricoles françaises et européennes. Avec un montant évalué à 58 millions d'euros en 2010, les crédits du Ministère sont 2,5 fois supérieurs à ceux de 2008. Il est vrai que les objectifs sont très ambitieux (gagner 1 million d'hectares en 4 années). Les chiffres de conversion de l'année 2009 (3600 exploitations et 115 000 ha supplémentaires, soit autant que sur les six dernières années) semblent indiquer que l'ensemble de ces incitations portent leurs fruits. Cependant, cette

---

<sup>1</sup> Membre de l'Académie d'Agriculture de France, Professeur de politique agricole à AgroParisTech.

croissance ne dépend pas uniquement des soutiens publics mais également de l'évolution des marchés des produits de l'AB, des concurrences à l'importation intra et extra européennes et des stratégies de la grande distribution qui contrôle 70% du marché (marché à la consommation estimé par l'Agence Bio à 2,6 milliards d'euros en 2008).